

# UN AUTEUR, UN LIVRE : Relancer le débat sur le désarmement nucléaire

**NUCLÉAIRE MILITAIRE.** La bombe atomique est-elle la plus juste réponse à la situation géopolitique ?

## Pousser à des évolutions réalistes



### QUESTIONS À

**Denis Viénot**  
secrétaire général  
de Justice et paix  
France, président  
de Chrétiens  
en forum

#### Quel est l'objectif de cet ouvrage ?

La question nucléaire, le désarmement nucléaire, ne fait pas l'objet de débats en France. C'est en quelque sorte un lieu non démocratique par carence d'intérêt. Ainsi la campagne présidentielle de 2012 a-t-elle peu abordé ce sujet.

L'objet du livre est de mettre le sujet à la portée de tout un chacun en exposant les données de la question : données historiques et politiques, situation et volumes des armements, positions des pays, relations internationales et traités internationaux, avancées en matière de désarmement, positions éthiques, évolution des Églises. Les protestants et les orthodoxes ont été très vite méfiants et critiques, les catholiques pendant la guerre froide l'acceptant plus au nom du « moindre mal ». Cette position changera progressivement à la suite de la chute du mur de Berlin avec Jean-Paul II, puis très nettement avec Benoît XVI.

#### Pourquoi est-il édité maintenant ?

Trois évêques nous avaient demandé fin 2011 de travailler la question du désarmement nucléaire et celle de la responsabilité de protéger. Un premier colloque eut lieu début 2012 qui rassemblaient les tenants de toutes les positions.

De plus, la révision du traité de non-prolifération aura lieu en 2015. C'était tentant de traiter ainsi d'un sujet un peu caché et, même si le propos est d'abord pédagogique, de poser quelques questions et de suggérer quelques propositions.

#### Y a-t-il une dimension œcuménique dans votre réflexion ?

Le livre expose l'évolution des positions des Églises, du Conseil œcuménique, du Vatican, des conférences épiscopales. Aujourd'hui, même si les protestants en parlent moins que les catholiques, on peut noter des positions très proches des responsables chrétiens, ce qui ne veut pas dire que le peuple de Dieu partage dans sa globalité les positions des hiérarchies. En France, par exemple, peut-être par paresse intellectuelle ou désintérêt, l'opinion moyenne reste très pronucléaire. Je rencontrais il y a quelques jours une jeune femme travaillant dans une ONG catholique et je lui faisais part de la sortie du livre ; elle sursauta avec stupéfaction : « *Quoi, il y a encore des bombes atomiques !* »

#### Quelle serait une espérance raisonnable en matière de désarmement pour les années à venir ?

La France pourrait exprimer une approbation d'un monde sans armes nucléaires. Il ne s'agit pas de plaider pour le désarmement total et immédiat mais de pousser à des évolutions réalistes. Deux exemples : nous pourrions être imaginatifs au plan européen car, quoi que l'on dise, il y a l'armement britannique et le français plus les armes américaines ; de plus le principe de suffisance amène à se demander si le stock français est légitime et si la modernisation des armes et des vecteurs respecte les traités internationaux. Les pronucléaires parlent de remplacement nécessaire car les autres le font. C'est sans fin. Cinq pays ont le droit de posséder l'arme, quatre autres l'ont, une vingtaine, peut-être d'autres, pourraient l'avoir rapidement. La question de la prolifération est centrale aujourd'hui.

#### Pour atteindre cette espérance qu'attendez-vous des Églises ?

Les Églises ont pris des positions claires. Aux chrétiens de s'engager ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. N.



**La paix sans la bombe ?**  
proposé par la FASSE,  
Justice et Paix et  
Pax Christi, éditions  
de l'Atelier, 144 p., 13,50 €.

Les éditions de l'Atelier proposent un bel outil de travail pour ceux qui veulent mener une réflexion sur l'armement nucléaire. Trois organes catholiques (l'Institut catholique - Justice et Paix - Pax christi) se sont associés pour présenter les données du débat.

Au moment de la guerre froide, les armes nucléaires ont fait l'objet d'une compétition redoutable entre les deux grandes puissances. Vers le milieu des années 1980, les stocks d'armes se situaient autour de 23 000 têtes nucléaires pour les États-Unis et de 38 000 pour l'URSS. À cette époque, trois autres pays étaient dotés de l'arme nucléaire : la Chine, la Grande-Bretagne et la France, mais à des niveaux bien inférieurs.

Depuis la fin de la guerre froide, on observe un double phénomène : une réduction de 90 % des armes détenues par les deux grands et une augmentation des pays détenteurs. Aujourd'hui, trois nouveaux pays sont dotés de la bombe (l'Inde, le Pakistan et Israël), deux autres sont en train de l'acquérir (la Corée du Nord et l'Iran) et nombreux sont ceux qui développent une industrie susceptible de déboucher sur la maîtrise de l'atome (Indonésie, Jordanie, Arabie Saoudite, Turquie, Émirats arabes unis, Vietnam...). Enfin plusieurs pays

possèdent la technologie pour développer l'arme nucléaire (Allemagne, Japon, Corée du Sud, Brésil, Afrique du Sud...).

#### Dangers de la prolifération

Si le surarmement au temps de la guerre froide était dangereux, de nos jours la prolifération l'est peut-être encore plus. Plus le nombre de pays détenteurs de la bombe est élevé, plus ces pays sont instables politiquement, et plus le risque d'une explosion atomique est élevé. Pour contrer ce risque, la communauté internationale a développé des traités de non-prolifération qui sont discriminatoires puisqu'ils reposent sur la distinction entre les pays dotés de l'arme nucléaire et ceux qui ne le sont pas. On interdit aux pays non dotés d'acquérir la bombe et, en échange, on demande aux pays qui sont dotés de négocier « *de bonne foi* » « *des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire* ».

Les données géopolitiques ont profondément changé depuis la chute du mur de Berlin et pourtant, en France, la doctrine en matière d'armement nucléaire reste la même. Alors qu'un ancien Premier ministre (Michel Rocard), un ancien ministre de la Défense (Paul Quilès) et un ancien général (Bernard Norlain) appellent à une redéfinition de notre stratégie de défense, le débat reste atone.

Dans le protestantisme français, l'assemblée de la Fédération protestante de La Rochelle a proposé en 1983 un gel des armements mais depuis... c'est le grand silence. Alors que les données ont profondément changé, ce silence est-il prudent ou complice ? ■

ANTOINE NOUIS

## Penser un au-delà du nucléaire

Il existe pour les objets techniques un point de perfectionnement au-delà duquel les ajouts de performance n'apportent plus qu'un avantage marginal, dont le coût est supérieur à l'utilité. L'armement nucléaire est peut-être heureusement parvenu à ce stade de son histoire.

Au-delà des objections morales que cet armement rencontre, au-delà des interrogations sur la pertinence de la dissuasion dans le nouveau contexte mondial, ne faut-il pas privilégier d'autres voies pour garantir l'indépendance du pays et sa sécurité ? Le besoin de sécurité et de protection n'a pas disparu avec les évolutions

stratégiques qui rendent moins vraisemblable le recours à la menace nucléaire mais d'autres systèmes techniques sont devenus plus pertinents pour répondre aux nouveaux scénarios de menaces

Si l'on devait construire aujourd'hui la sécurité de la France, la dissuasion nucléaire y tiendrait-elle la place qu'elle a acquise pour des raisons historiques ? Qui dissuadons-nous ? Pourquoi ? Comment distribuer au mieux des ressources budgétaires rares entre l'armement nucléaire et d'autres équipements plus adaptés aux risques de sécurité aujourd'hui ? (extraits)

# DISPUTATIO : Est-il raisonnable pour nous un renoncement à l'arme nucléaire

**OUI.** Nous ne sommes plus au temps de la guerre froide. La logique de la dissuasion a cessé d'être inéluctable alors que la possession de l'arme nucléaire alimente des tensions et suscite la défiance.

## Il est possible d'organiser la renonciation à une catégorie d'armes



**Michel Drain**  
chercheur associé  
à l'Institut français  
des relations  
internationales,  
ancien administrateur  
de l'Assemblée  
nationale

L'armement nucléaire suscite de graves objections morales. Comment accepter sans discussion une arme destinée à détruire des villes entières et une grande partie de leurs habitants sans distinction ? Rappelons que la puissance d'une seule des 300 têtes nucléaires françaises est de 10 à 20 fois supérieure à celle de la bombe d'Hiroshima. De fait, l'emploi de l'arme nucléaire serait contraire aux principes de la « guerre juste » qui conditionnent la moralité du recours à la force selon une opinion à présent largement partagée, bien au-delà de la tradition chrétienne. Une frappe nucléaire violerait les principes d'autorité légitime (est-il légitime qu'un seul décide de la vie ou de la mort de centaines de milliers voire de millions de personnes ?), de juste cause (quelle cause pourrait justifier le crime de masse que constituerait un tir nucléaire ?), de proportionnalité. Elle est inconciliable avec le droit international humanitaire. Le recours à des armes de faible puissance pourrait sans doute minimiser les « dommages collatéraux ». Mais la spécificité de l'arme nucléaire ne réside-t-elle pas

dans son immense pouvoir destructif ? Quel serait l'intérêt de l'utiliser comme un explosif classique ? En outre, l'usage d'armes nucléaires de faible puissance ne pourrait manquer d'entraîner une riposte d'intensité supérieure, ce qui déclencherait inéluctablement un échange de tirs de plus en plus dévastateurs.

### Se protéger par la menace

La dissuasion, dans son principe, ne repose cependant pas sur l'emploi mais sur la menace de l'emploi. Il s'agit de détourner un adversaire potentiel de toute tentative d'agression en le menaçant de destructions très supérieures au gain qu'il pourrait en retirer. Dans cette conception, l'horreur d'un emploi possible de l'arme nucléaire suscite chez les belligérants potentiels une inhibition salutaire. De fait, en raison du risque nucléaire, les États-Unis et l'URSS ont toujours évité, pendant la guerre froide, que leurs soldats soient face à face. Leurs épreuves de force militaires se sont déroulées par procuration sur des théâtres lointains.

Mais un ordre international fondé sur la seule menace nucléaire est-il pour autant acceptable ? La possession d'armes nucléaires, même dans un but strictement dissuasif, laisse subsister le risque d'un tir par méprise ou simplement par accident. Par ailleurs, pour faire accepter aux pays non nucléaires les règles essentiellement discriminatoires de la non-prolifération, un compromis a dû être passé : renonciation au nucléaire militaire par la quasi-totalité des États ; acceptation du statut nucléaire de cinq d'entre eux à condition qu'ils s'engagent

à réduire progressivement leurs arsenaux nucléaires ; reconnaissance du droit inaliénable de tous à développer l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques. Ce régime ne restera légitime pour l'ensemble des puissances (y compris les pays nucléaires de fait) que si les États officiellement dotés de l'arme nucléaire respectent leur engagement de désarmer, vérifié tous les cinq ans lors des conférences d'examen du traité de non-prolifération. Les savoirs nucléaires ne cessent de se diffuser dans le monde. On a observé au cours des dernières années une multiplication des candidats à l'industrie nucléaire (Indonésie, Jordanie, Arabie Saoudite, Turquie, Émirats arabes unis, Vietnam...). Les contrôles sur les exportations et, en dernière instance, la logique de la force suffiront-ils à empêcher l'émergence de nouvelles puissances nucléaires si la non-prolifération ne bénéficie plus d'un consensus international ? En cas de multiplicité des acteurs nucléaires, peut-on être assuré que les mécanismes de dissuasion fonctionneront comme dans l'ancien système bipolaire ? L'arme nucléaire jouera-t-elle toujours son rôle d'inhibition de la violence ?

### « La possession de l'arme nucléaire laisse subsister le risque d'un tir par méprise ou simplement par accident »

Tant qu'il existe des armes nucléaires dans le monde, une défense nucléaire reste nécessaire. Si l'actuel désordre international persiste, on ne peut totalement exclure l'hypothèse que, dans un avenir indéterminé, des puissances nucléaires potentiellement hostiles utilisent ces armes pour une attaque ou, plus vraisemblablement, un chantage. Pour se prémunir de ce risque, deux voies doivent être privilégiées : d'une part maintenir une dissuasion minimale ; d'autre part intensifier les efforts de désarmement multilatéral pour écartier définitivement le danger de résurgence d'une menace nucléaire majeure. L'armement nucléaire ne peut plus avoir qu'un rôle subsidiaire et de réassurance dans notre dispositif de défense.

Pour certains, nous serions condamnés à vivre sous la menace nucléaire :

l'arme existe ; il est impossible de la faire disparaître. Le scepticisme à l'égard du désarmement est nourri des échecs passés, tout particulièrement dans l'entre-deux-guerres. Pendant la guerre froide, le refus des deux superpuissances de se soumettre à des mécanismes de vérification contraignants a fortement réduit la portée des accords de désarmement, sauf dans quelques cas, pour combattre la prolifération par exemple. Mais nous observons aujourd'hui que les arsenaux de la guerre froide ont été réduits de plus de 90 %. Une autre arme de destruction massive, l'arme chimique, fait l'objet d'un traité d'interdiction quasi universel. Des catégories d'armes comme les mines antipersonnel ou les bombes à sous-munitions relèvent également d'un régime d'interdiction. Même dans le domaine nucléaire, les États ont su renoncer à certains types d'armes comme la bombe à neutrons. Il est donc possible d'organiser par la voie du désarmement multilatéral la renonciation à une catégorie d'armes et même à une arme.

### Le monde a changé

La dissuasion pouvait être admise par nécessité alors que les relations internationales étaient dominées par deux camps porteurs de projets politiques et sociaux incompatibles et concurrents. Aujourd'hui, aucun différend existentiel n'oppose les puissances nucléaires malgré des désaccords graves mais localisés, comme à propos de l'Ukraine. La Russie ne rêve pas, comme l'ancienne URSS, d'imposer un système idéologique au-delà de ses frontières. La Chine a placé ses espoirs de développement dans le succès de la mondialisation. Aucune puissance nucléaire n'est plus menacée dans ses intérêts vitaux. La logique de la dissuasion a cessé d'être inéluctable. Pourtant la possession de l'arme nucléaire alimente des tensions en entretenant la défiance.

Nous avons dès lors le devoir de saisir les chances d'une situation géopolitique moins conflictuelle, non seulement pour le désarmement nucléaire mais aussi pour la gestion de l'ensemble des biens publics mondiaux qu'il s'agisse de l'environnement, du climat, des connaissances scientifiques ou techniques, du développement ou de la stabilité financière. ■

# tre pays d'envisager dans un avenir proche ?

**NON.** Même si l'état de détresse d'hier s'est estompé, le château de cartes des déséquilibres internationaux reste bien trop fragile pour changer imprudemment la donne de notre protection militaire.

## L'ordre nucléaire a canalisé les tensions et procuré une stabilité



**Jean Dufourcq**  
contre-amiral (2S),  
docteur en science  
politique, rédacteur  
en chef de la  
*Revue Défense  
Nationale*

aucune guerre fondée sur un échange de coups nucléaires n'était plus gagnable de façon utile. Les vainqueurs de 1945 qui, avec la charte de San Francisco, avaient rendu la guerre illégale, l'ont ainsi rendue ingagnable.

### Le dérèglement stratégique

On connaît la syntaxe de la dissuasion nucléaire : blessure mortelle, représailles massives, destruction mutuelle assurée, course aux armements et prolifération verticale. Plus tard est venue la régulation stratégique par les traités ABM (Anti-Balistic Missile) et la maîtrise des armements s'est installée alors que la canalisation des tensions était facilitée par des affrontements indirects et ceci jusqu'à l'effondrement soviétique au début 1990.

### « Nul ne peut dénier le pouvoir inhibiteur de l'arme nucléaire sur les volontés prédatrices »

Alors a commencé le temps des crises permanentes. On découvrait que l'ordre nucléaire stratégique qui avait permis à la guerre froide de se terminer sans bataille rangée n'éliminait pas les causes d'affrontement militaire, spécialement là où les États sont fragiles, instables, où les richesses sont convoitées et les populations en mal de développement. Il avait permis d'en geler le déclenchement là où une puissance nucléaire légitime faisait peser le poids de ses intérêts, mais il ne pouvait s'établir partout.

On comprenait aussi que la légitimité politique conférée aux cinq « États dotés » (États-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France) était ébranlée par l'acceptation de trois puissances nucléaires *de facto* (Israël, Inde, Pakistan) mais aussi vivement contestée par des puissances régionales naissantes comme l'Iran et la Corée du Nord. Ces États, qualifiés de « voyous », prétendaient acquérir leur autonomie stratégique malgré la pression internationale qui avait posé que la prolifération nucléaire était une atteinte à la paix et à la sécurité internationale.

Malgré ces lacunes, cet ordre nucléaire stratégique partiel a canalisé les tensions, notamment entre Grands, et procuré une certaine stabilité stratégique. L'ombre portée par l'arme nucléaire a contribué à la sécurité. Qui peut le nier ?

### Quelle alternative ?

Cela étant posé, peut-on éliminer aujourd'hui les armes nucléaires, ce que proposent le président Obama et les promoteurs du Global Zero ? Peut-on remplacer sans risques l'ordre imparfait du nucléaire par un système comparable qui continue à dissuader la guerre ?

On ne voit pas vraiment quelles autorités de régulation auraient une supériorité militaire suffisamment intimidante pour geler tous les projets antagonistes à l'échelle d'une zone, d'une région et de la planète.

Un ordre militaire mondial, ou à défaut régional, exigerait des procédures de persuasion, de mise en demeure, de sanctions, de semonce et de décapitation militaire des récalcitrants. Ces tâches d'intimidation menées au nom d'une police internationale devraient être déléguées à des États érigés en puissances centrales dont l'autorité serait exorbitante au regard du droit international. On peut douter que ce soit un facteur d'équilibre aux temps des puissances émergentes. Faudrait-il relancer une course aux armements conventionnels pour que leur autorité stratégique soit incontestée ? Une telle option dessinerait un ordre impérial inacceptable. Faudrait-il remplacer la menace de la peste d'une riposte nucléaire par celle du choléra d'une intervention conventionnelle préventive

ou *punitive high Tech* ? Aurait-elle les mêmes effets dissuasifs ? Ne faut-il pas mieux laisser au perturbateur étatique – s'il est assez fou pour s'en prendre aux intérêts d'une puissance établie –, au perturbateur infra ou transétatique – s'il avance masqué –, l'incertitude sur le choix des armes qu'il devra subir, lui laissant le soin d'en peser les risques ? L'ombre militaire portée doit rester forte et l'incertitude subsister, car elle fonde la dialectique dissuasive.

En fait, nul ne peut dénier le pouvoir inhibiteur de l'arme nucléaire sur les volontés prédatrices ni l'évaluer d'ailleurs correctement. Pourquoi devrait-on alors s'en défaire ?

Mais que faire ? Héritage embarrassant, infrastructure moralement discutable, pis-aller, cette réalité nucléaire régulatrice, objectivement utile aux équilibres entre les Grands d'hier, entre eux et ceux qui émergent est aussi une source d'incertitude salutaire pour dictateurs agressifs.

Reste la question de la prolifération nucléaire. Faut-il faire la guerre pour l'interdire, en bloquer le processus préventivement ? Mais n'est-ce pas plus le message qu'elle délivre qui est préoccupant que la façon dont elle se développe, qui peut être détectée, ralentie, contrée ? N'y a-t-il pas des puissances nucléaires virtuelles dont l'expertise technologique atomique constitue un excellent bouclier dissuasif ? Cette posture « au seuil du nucléaire » vaudra toujours mieux pour un État qui se sent menacé que des garanties de sécurité données par d'autres ou des zones exemptes d'armes nucléaires.

Lutter contre la prolifération, ce n'est pas seulement contrer un projet par la force (bombardement) ou la ruse (Stuxnet), c'est rendre le projet inutile, relatif et secondaire. C'est aussi entretenir un canal d'intérêt commun auquel la mondialisation pourvoit aujourd'hui plus que jamais.

Le *statu quo* nucléaire stratégique, puissante requête de sagesse collective, reste pour moi jusqu'à nouvel ordre une option raisonnable pour la régulation des tensions entre États, dotés ou non. Même si l'état de détresse d'hier s'est estompé, le château de cartes des équilibres internationaux reste bien trop fragile pour en changer imprudemment la donne. ■

**N**ous sommes les héritiers gâtés de l'ère atomique de la guerre froide ; l'électronucléaire comme le nucléaire militaire font partie de l'excellence scientifique et technique de la France. Sauf à considérer que l'atome est intrinsèquement pervers, ce qui remettrait en cause la matière telle que le Créateur l'a faite, il est légitime de s'efforcer d'en libérer les forces de liaison interne pour en tirer parti. Ce qui pose question, ce n'est pas tant l'atome que l'usage incertain qu'on en a fait. Pourquoi en sommes-nous là ? Voici quelques réflexions de stratéguiste que le chrétien ne devrait pas invalider.

La naissance de l'ordre nucléaire militaire résulte de la belle aventure scientifique des années 1930 mise au service de la nécessité militaire des années 1940. Les bombes atomiques lancées sur le Japon ont révélé au monde l'énergie nucléaire mais l'ont aussi marquée du sceau de l'inhumanité. Cette combinaison de puissance, qu'aucun bouclier ne pouvait contrer, a contribué à désactiver progressivement la guerre après 1945 ;